

6^e ANNÉE - N^o 309

Prix du Numéro : 2 fr.

VENDREDI 5 JANVIER 1940

L'ESPOIR FRANÇAIS



LES P. T. T. AU SERVICE DE LA FRANCE

L'ESPOIR FRANÇAIS

Revue hebdomadaire illustrée paraissant tous les vendredis

Georges SERVOINGT
Directeur

38, rue de Liège, PARIS (8^e)

Téléphone : EUROpe 49-15 et 49-16
C. Chèques postaux Paris 1766-69

PRIX DE L'ABONNEMENT : Six mois 35 frs. — Un an 60 frs.

LES P.T.T. AU SERVICE DE LA FRANCE

L'INVRAISEMBLABLE PEUT QUELQUEFOIS ÊTRE VRAI

Une tâche difficile...



M. Jules JULIEN
Ministre des Transmissions.

tuer celle des services et des entreprises.

Il fut cependant fait comme il avait été décidé : en particulier, les guichets des Finances firent face aux paiements ; les P.T.T. durent même développer leur activité par suite d'un afflux imprévisible de correspondances de toutes sortes.

On ne dira jamais assez combien cette décision du Gouvernement contribua à maintenir le calme dans la France et surprit l'Étranger.

Le Français, lui, trouva tout naturel d'avoir des trains et de retirer à son gré l'argent dont il avait besoin.

Il ne s'aperçut « qu'il y avait la guerre » que parce que la transmission des télégrammes qu'il expédiait demandait plus de temps que celle des lettres, et qu'il ne pouvait obtenir aussi rapidement qu'en temps de paix les communications téléphoniques qu'il désirait, lorsque encore il ne se les voyait pas refuser. Si l'on ajoute à ces inconvénients l'absence de nouvelles des mobilisés, et, pour ceux-ci, de leurs familles, on peut avoir une idée de l'opinion qu'eurent les Français des services des P.T.T.

Durant plusieurs semaines, cette administration fut la plus honnie de toute la France. Par surcroît, non contente de servir mal, elle se mit à faire payer plus cher.

Lors de la déclaration de guerre, le Gouvernement se trouva placé en face d'une alternative :

- soit séparer la France en deux parties, d'un côté les militaires, de l'autre les civils et sacrifier ceux-ci à ceux-là ;
- soit conserver au Pays son unité et mener de pair la conduite de la guerre et la vie économique.

C'est la deuxième solution qui fut choisie. Elle était osée. Il semblait que ce fût une gageure d'effectuer une mobilisation générale et de maintenir à l'arrière les conditions de vie normale. En effet, la mobilisation créait forcément une désorganisation des services publics qui devait accentuer les entreprises privés.

Concevant l'indignation du public, apparemment justifiée par les faits, l'ESPOIR FRANÇAIS avait projeté la publication d'un numéro qui se fit l'écho de tant de doléances et montrât au Gouvernement, responsable de l'ordre, combien de pareilles perturbations étaient nuisibles au moral des troupes et de la population.

Mais on connaît notre méthode : nous n'avons pas pour habitude de traiter un sujet sans en posséder tous les éléments. D'où une enquête effectuée dans les services des P.T.T. Et voici qu'elle nous conduit à publier un numéro totalement différent de celui que nous avions prévu : ce n'est plus une critique ; c'est un hommage aux P.T.T.

L'invraisemblable peut quelquefois être vrai.

Il apparaît à la lumière de cette enquête que l'homme qui fut le plus accablé de reproches depuis le début de la guerre est peut-être celui qui a le plus fait pour servir son pays.

A M. Jules JULIEN, hier ministre des P.T.T., aujourd'hui ministre des Transmissions, incombaît, en effet, la tâche — écrasante, on s'en rendra compte en lisant ce numéro — d'assurer les transmissions de toutes sortes.

Non seulement il s'en est acquitté dans des circonstances parfois tragiques, mais encore il a réussi, placé à la tête d'une immense machine aux rouages enchevêtrés et aux engrenages démultipliés à l'infini, à la faire tourner sans trop d'à-coups et à lui redonner, au bout de peu de temps, sa vitesse normale de rotation.

Au moment où la venue d'une année nouvelle est une occasion pour le public d'échanger des correspondances nombreuses, les « usagers » — pour employer l'expression barbare de l'Administration — faisant amende honorable pour le passé, auront une pensée reconnaissante pour les chefs, les techniciens, les employés et ouvriers de tous grades qui œuvrent inlassablement afin d'assurer la transmission accélérée de tant de vœux, de souhaits et d'espoirs.

...Et s'ils veulent bien, connaissant maintenant les raisons impérieuses de troubles momentanés, donner une part de cette reconnaissance à l'homme de qui ils ont dit tant de mal, alors que, tant bien que mal, il s'efforçait de faire tant de bien, ils auront justement rendu hommage au ministre « responsable » : M. Jules Julien.

Georges SERVOINGT.

LES P.T.T. A LA VEILLE DE LA GUERRE

Il est de tradition, en France, de critiquer l'Administration, aussi bien celle de l'État que celle des collectivités départementales et communales et en particulier l'Administration des P.T.T. avec laquelle le public, pris dans son ensemble, a les rapports les plus fréquents.

L'Administration est un éternel sujet de brocards, et le souffre-douleur de l'opinion.

Il est vrai qu'elle le mérite parfois.

Mais, si les critiques sont souvent légitimes et constituent un utile aiguillon, **il serait injuste de méconnaître les qualités de l'Administration française.**

Celle-ci accomplit un travail silencieux et ingrat, dont le public ne saisit pas toujours l'importance et l'étendue.

Prenons, par exemple, le cas des P.T.T.

On s'en est plaint ; on s'en plaint encore.

Certes, tout n'est pas pour le mieux, dans le meilleur des mondes.

Mais enfin, nos P.T.T. — quelques reproches qu'on puisse leur adresser — n'en ont pas moins, depuis des années, accompli de **très importants progrès.**

Nos postes, notre télégraphe, notre téléphone n'ont rien à envier à ceux des autres pays.

Le personnel de notre Administration, à tous les échelons, depuis l'ingénieur jusqu'au simple facteur, en passant par le spécialiste, a donné maintes preuves de ses connaissances techniques, de son dévouement et de sa compétence.

Notre réseau de communications est, de l'avis de tous les techniciens étrangers, **l'un des mieux équipés du monde.**

En particulier notre réseau radiotélégraphique, — reliant la France à ses colonies, aux nations lointaines et aux bateaux en mer — est considéré comme de tout premier ordre.

Enfin, contrairement à un préjugé courant, les tarifs des P.T.T. ne sont pas excessifs, en dépit des récentes augmentations. *Ils restent encore au-dessous des tarifs pratiqués dans la plupart des autres pays.*

En un mot, la France possède un réseau de communications postales, télégraphiques et téléphoniques, qui, par sa densité, par l'importance du trafic et par son équipement technique, la met aux tous premiers rangs parmi les grandes nations modernes.

LES P.T.T., MONDE IGNORÉ

Un réseau dense qui couvre la France entière

POSTES



Bureaux principaux et auxiliaires

17.310

Boîtes à lettres publiques

110.000

TÉLÉPHONE



Bureaux centraux téléphoniques

28.242

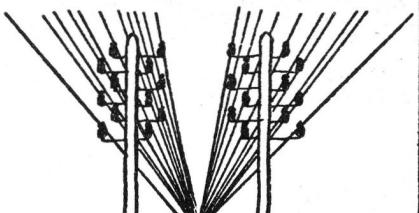
Postes téléphoniques

1.550.000

Kilomètres de fils téléphoniques

9.400.000

TÉLÉGRAPHE INTÉRIEUR



Bureaux télégraphiques

40.000

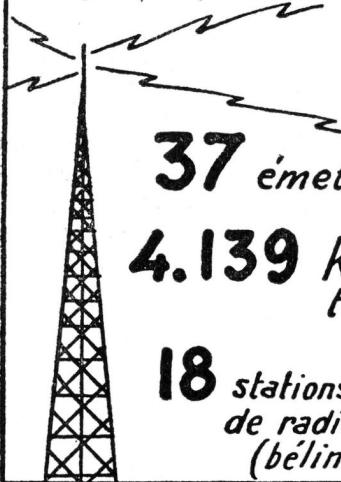
Kilomètres de fils télégraphiques

486.000

Appareils télégraphiques rapides

6.602

**RADIOTÉLÉGRAPHIE
RADIOTÉLÉPHONIE
RADIOPHOTOTÉLÉGRAPHIE**

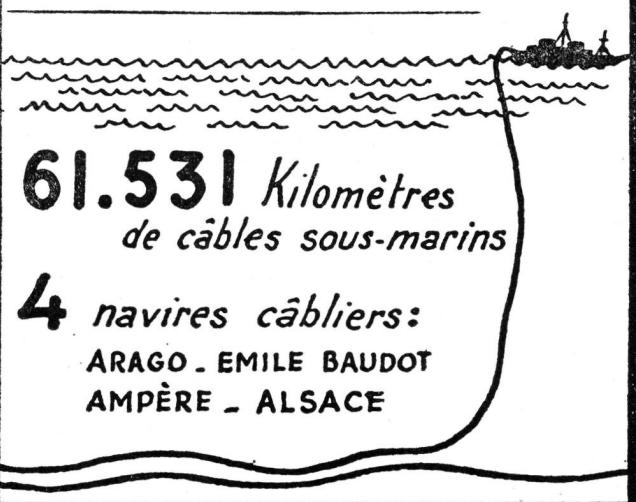


37 émetteurs de T.S.F.

4.139 Kw. de puissance totale⁽¹⁾

18 stations fixes ou portatives de radiophototélégraphie (bélinogrammes)

TÉLÉGRAPHE INTERNATIONAL



61.531 Kilomètres de câbles sous-marins

4 navires câbliers:

ARAGO - EMILE BAUDOT
AMPÈRE - ALSACE

QUELQUES COMPARAISONS

On aura une idée de l'importance et de la densité du réseau des P. T. T. français par les quelques comparaisons suivantes :

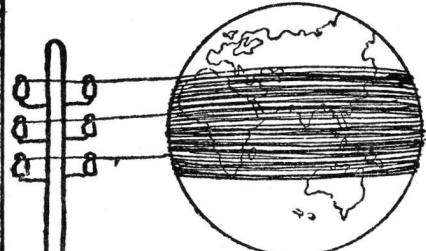
IL Y A EN FRANCE...

P.T.T.



1 bureau de poste par 2.400 habitants

Le réseau téléphonique français ferait **235 fois** le tour de la Terre



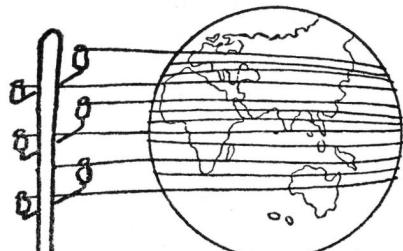
TELEPHONE



1 poste téléphonique par 28 habitants

28 habitants

Le réseau télégraphique français intérieur ferait **12 fois** le tour de la Terre

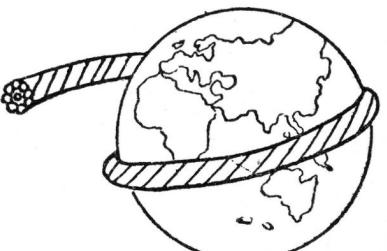


TELEGRAPHIE



1 bureau télégraphique par 1.000 habitants

Le réseau de câbles sous-marins français ferait **1 fois 1/2** le tour de la Terre



(1) Cette puissance est de beaucoup supérieure à celle de toutes les stations françaises de radiodiffusion.

UN TRAFIC COLOSSAL

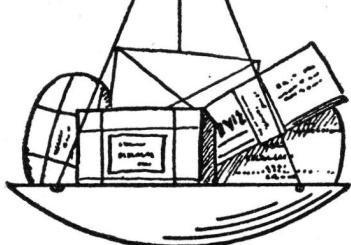
Les P. T. T. français assurent, chaque année, un trafic considérable.

Quelques chiffres en donnent un aperçu :

POSTES

Total des envois postaux

5.830 millions.



Cela représente en poids,
à la moyenne de 50 gr.
par envoi, un minimum
de ...

**291 millions
de Kgs.**

TÉLÉPHONE



Nombre de communications
de toutes natures

1 milliard

par an environ.

TÉLÉGRAPHE

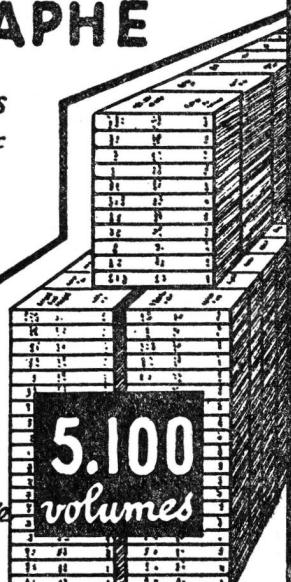
Nombre de télégrammes
échangés (en France; avec
l'Etranger; par T.S.F.):

30.728.000

Nombre de mots
échangés:

427.109.000

Cela représente
1.525.000 pages d'un
roman courant, soit près de



**5.100
volumes**

CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE

Nombre
de déposants:

10.688.442

Montant
des dépôts:

27.246 millions

SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX

Nombre de
comptes-courants:

854.000

Mouvement de fonds
annuel:

720 milliards

(1) En moyenne 280 mots par page de roman d'environ 300 pages.

NOS P.T.T. SOUTIENNENT LA COMPARAISON

avec ceux des pays les mieux outillés

I. - NOTRE RÉSEAU EST L'UN DES PLUS DENSES DU MONDE.

Nombre d'habitants desservis en moyenne par bureau de poste	
2.000 en ANGLETERRE
2.400 en FRANCE
2.700	...aux ÉTATS-UNIS
3.700	...en U.R.S.S.
3.800	...en ITALIE

Longueur des lignes télégraphiques et téléphoniques	
Longueur totale	Par Km carré de territoire
ANGLETERRE 1.280.000 Km.	4.000 mètres
FRANCE 1.928.000 Km.	3.500 m.
ÉTATS-UNIS 8.405.000 Km.	1.500 m.
ITALIE 390.000 Km.	1.300

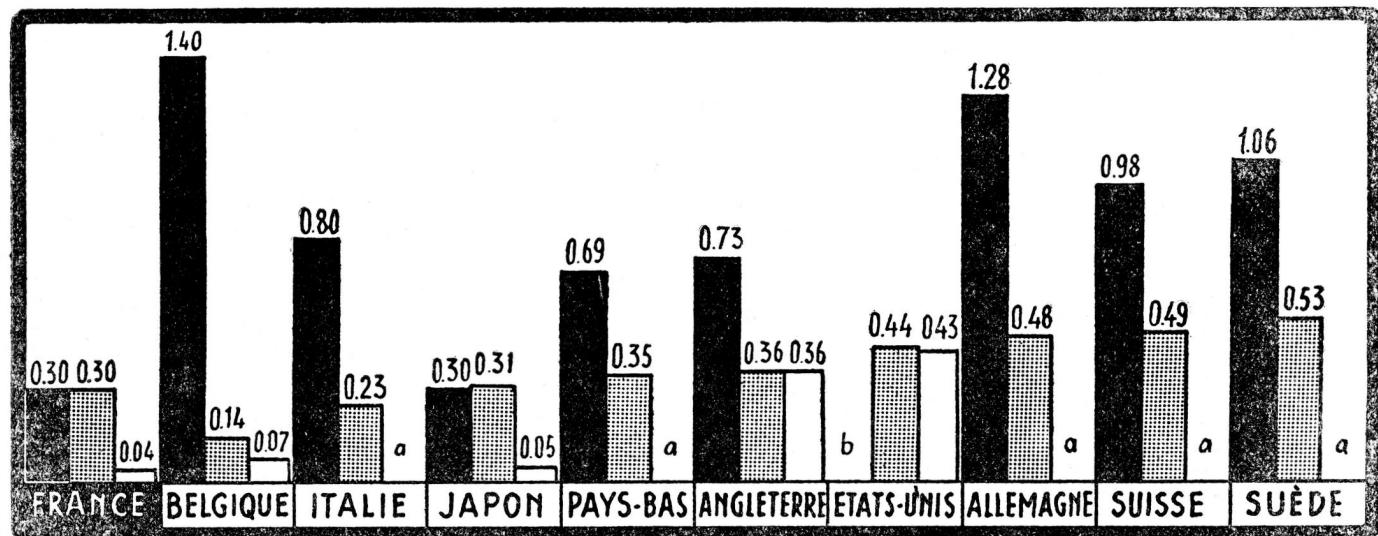
Notre Réseau de câbles sous-marins est le
TROISIÈME du monde par son importance.

II. - NOS TARIFS SONT PARMI LES MOINS CHERS DU MONDE.

A. — L'AFFRANCHISSEMENT D'UNE LETTRE (taxe minima pour circulation générale) COUTE :

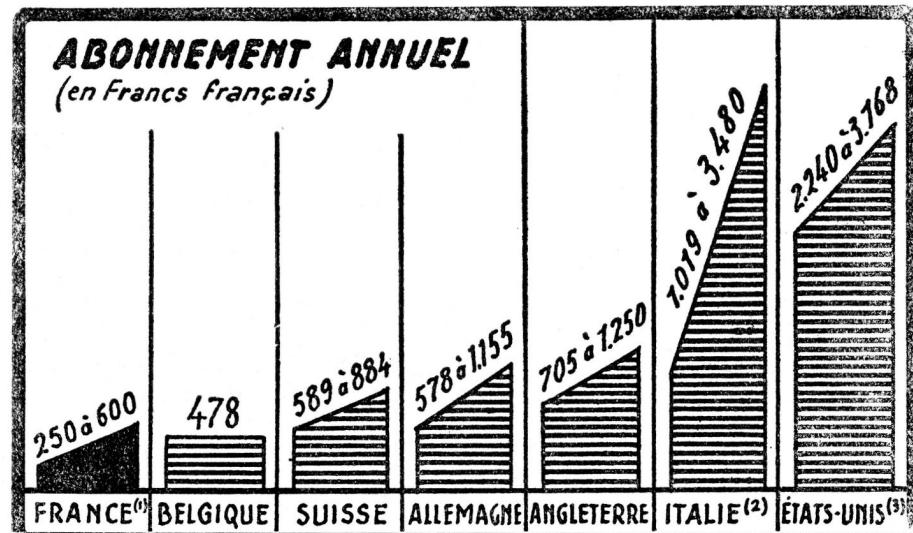
LETTRES (en Francs français)								1.92	1.98
		0.87	1.00	1.04	1.05	1.05	1.16	1.59	
0.41									
JAPON	ÉTATS-UNIS	FRANCE	ITALIE	ANGLETERRE	BELGIQUE	PAYS-BAS	SUÈDE	ALLEMAGNE	SUISSE

B.— TARIFS COMPARATIFS DES ÉCHANTILLONS, IMPRIMÉS ET JOURNAUX



ÉCHANTILLONS. ■ IMPRIMÉS. □ JOURNAUX. (En Francs français)

C.— TARIFS COMPARATIFS DES ABONNEMENTS ET TAXES TÉLÉPHONIQUES



Ainsi, dans l'ensemble, la France est parmi les nations qui pratiquent les tarifs postaux et téléphoniques les moins élevés.

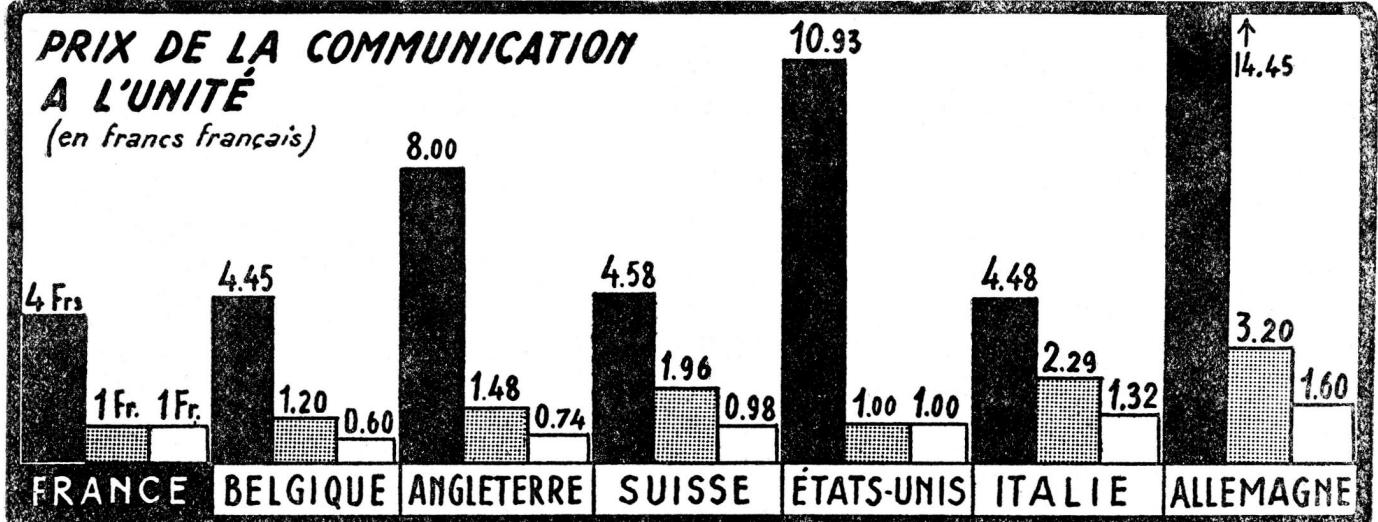
(a) Pour les journaux, système spécial d'abonnement.

(b) La catégorie « Echantillons » n'existe pas.

(1) Le maximum de 600 francs est spécial à Paris

(2) Avec forfait.

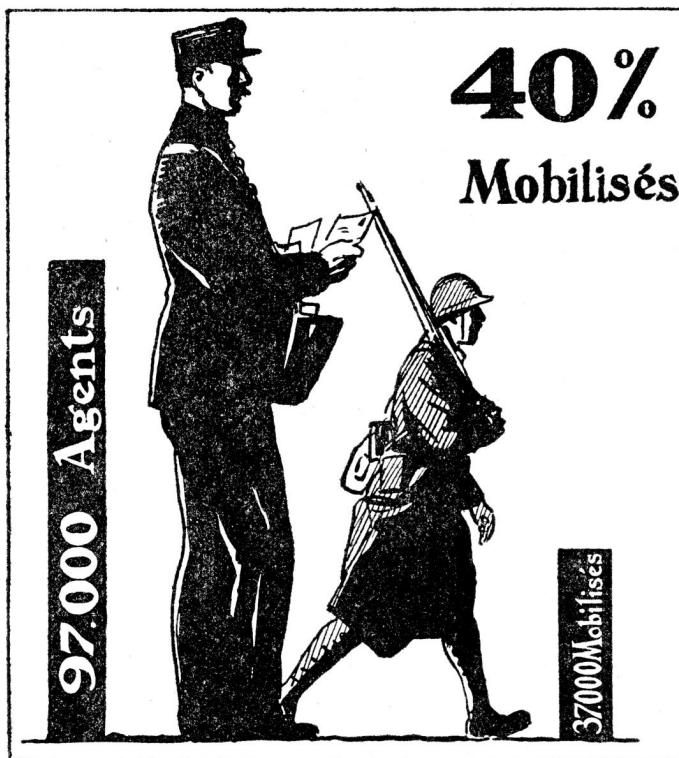
(3) Avec gratuité pour 792 à 900 communications suivant les cas.



■ TAXE INTERURBAINE (pour 50 Km.). ■ TAXE DE CIRCONSCRIPTION. □ TAXE LOCALE.

LES P. T. T. EN FACE DE LA GUERRE

I - MOBILISATION D'UNE GRANDE PARTIE DU PERSONNEL



Sachons que...

40 % du personnel masculin des P.T.T. a été mobilisé dès les premiers jours de la guerre.

Sur 98.000 hommes, 37.000 ont été appelés sous les drapeaux.

Dans les services techniques — si importants pour assurer la bonne marche de l'Administration — 50 % environ des spécialistes ont été mobilisés.

Il était, par conséquent, humainement impossible, avec un personnel masculin réduit de près de moitié, de faire, au début, fonctionner les services avec la même régularité et la même rapidité qu'autrefois.

Des lettres sont parvenues à destination avec un certain retard ?

Oui, mais il ne faut pas oublier qu'un facteur sur trois au moins a été mobilisé.

On vient de voir quelle était la situation des P.T.T. à la veille de la guerre. Perfectionnement technique continu ; large développement du trafic, dans les meilleures conditions de rapidité et de commodité ; tarifs très modérés, par rapport à ceux qui étaient pratiqués à l'étranger, telles étaient les caractéristiques essentielles de nos services des P.T.T.

La guerre éclate brusquement. C'est une épreuve redoutable.

Du jour au lendemain les conditions d'exploitation sont modifiées, bouleversées.

Le rythme normal des services est profondément altéré.

Habitué à la souplesse et à la rapidité d'un organisme qui fonctionnait correctement, le public s'étonne de certaines perturbations et de certains retards.

Ces inconvénients, si l'on y réfléchit, sont bien légers d'ailleurs au regard du grand drame qui s'annonce, avec toutes les difficultés qu'il entraîne dans la vie privée et dans la vie économique.

Comment pouvait-on s'imaginer, au surplus, que la guerre n'aurait aucune conséquence sur le fonctionnement de services publics, tels que ceux des P.T.T. ?

C'était matériellement impossible.

L'étonnant, ce n'est pas qu'il y ait eu des à-coups et des retards, c'est qu'il y en ait si peu !

Voilà le véritable sujet de surprise. Il faut être juste envers l'Administration française.

Celle-ci a bien des torts et, à l'ESPOIR FRANÇAIS, nous ne nous faisons pas faute, en temps de paix (et même en temps de guerre !) de critiquer ses travers et ses erreurs.

Mais, dans le cas présent — celui des P.T.T. — on ne peut nier que la guerre ait créé une situation nouvelle, toute différente, qui explique et justifie les perturbations constatées dans les services au cours des premières semaines d'hostilités.

Avec un personnel et des moyens réduits, les P.T.T. ont dû faire face à un trafic accru et modifié.

Tel est le fait capital.

Il ne pouvait pas, dès lors, ne pas s'ensuivre des retards et quelques inconvénients pour les usagers.

Mais, honnêtement, on ne peut en rendre l'Administration responsable.

Elle a travaillé de son mieux, au milieu de difficultés considérables dont il faut tenir compte, si l'on veut porter un jugement équitable.

N'oublions pas que...

1^o Durant les premiers jours de la guerre, les transports par chemins de fer ont été presque exclusivement réservés à l'Armée.

2^o Aujourd'hui encore, le nombre des trains express ou rapides a été réduit par la S.N.C.F.

Lorsque les trains sont moins nombreux et moins rapides, il est fatal que le courrier acheminé par voie ferrée subisse un certain retard par rapport au passé.

3^o Les automobiles, qui assuraient dans les campagnes le service de la poste rurale, ont été presque toutes réquisitionnées par l'Armée.

Lorsqu'à la place d'automobiles, on est obligé de se servir de bicyclettes, le courrier va moins vite.

4^o De nombreux circuits télégraphiques et téléphoniques ont été réservés à l'Armée.

D'innombrables fils ont été, en effet, pris à l'Administration des P.T.T. par les autorités militaires, pour être affectés exclusivement à la Défense Nationale.

Il était inévitable que les communications privées et civiles fussent moins rapides.

5^o Des bureaux de poste ont dû être fermés, le nombre des levées a dû être réduit, faute de personnel, du fait de la mobilisation d'une grande partie des agents des P.T.T.

6^o Certains services administratifs ont été repliés sur la Province, notamment les services des Départements de l'Est soumis à l'évacuation obligatoire, et les services de chèques postaux : Paris et Strasbourg à Limoges, Lille à Rennes, Nancy à Bordeaux.

Cela a compliqué singulièrement le travail.

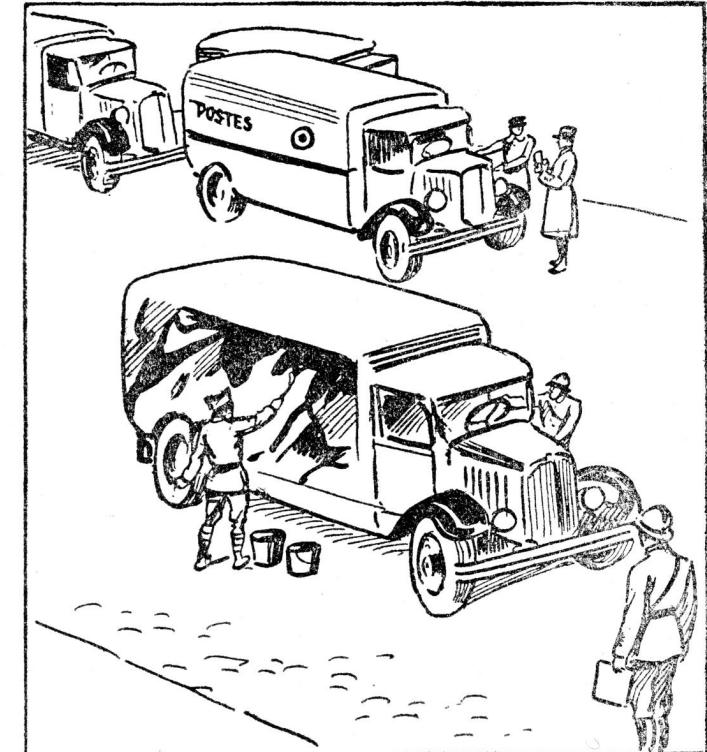
**

Moins de wagons-postaux, moins d'automobiles postales, moins de lignes télégraphiques et téléphoniques, moins d'appareils de toutes sortes, voilà la situation matérielle dans laquelle se sont trouvés les P.T.T. au début de la guerre. Il était donc tout à fait normal que le trafic en subît le contre-coup.

Des communications télégraphiques ou téléphoniques ont subi de longs retards ?

Oui, mais il ne faut pas oublier que la ligne était peut-être occupée par l'autorité militaire.

II - RÉDUCTION CONSIDÉRABLE DES MOYENS MATÉRIELS



Sachons que...

Si le personnel des P.T.T. a été fortement réduit du fait de la mobilisation de 37.000 agents, les moyens matériels dont l'Administration disposait, en temps de paix, ont été considérablement diminués.

Les lettres, les télégrammes, les communications téléphoniques, les envois postaux de toutes sortes exigent un matériel important.

Or, une partie de ce matériel a dû être affecté exclusivement à la Défense Nationale.

En temps de guerre, les besoins de l'Armée passent avant ceux des civils.

N'est-ce pas indispensable ?

FORMALITÉS ET ENTRAVES imposées par la guerre

Diminution du personnel, réduction des moyens matériels, ce n'est pas tout.

Il y a encore les formalités et les entraves imposées du fait de la guerre, aux Services des P.T.T., par l'autorité militaire.

Rappelons-nous que...

1^o La censure et le visa ont été décrétés dès le début de la guerre.

Pour certaines communications postales, télégraphiques et téléphoniques.

2^o Des restrictions ont été apportées à la liberté de la correspondance télégraphique ou téléphonique privée.

Il n'était pas permis, au moment de la mobilisation, de téléphoner ou de télégraphier n'importe où, comme en temps de paix.

3^o Les communications par téléphone demeurent soumises à un contrôle spécial, dans les départements compris dans la zone des armées et dans les départements côtiers.

C'est évidemment gênant pour les usagers, mais cela est nécessaire à la Défense Nationale.

Une indiscretion pourrait être la cause d'un revers militaire, entraînant la mort de soldats ou de marins français.

La vie de nos hommes vaut bien un peu de gêne et de retard chez les civils.

4^o Les communications postales, télégraphiques ou téléphoniques militaires ou officielles ont la priorité absolue sur les communications privées.

Et cela encore est parfaitement normal.

En temps de guerre l'Armée passe d'abord.

Les communications privées, si importantes et urgentes soient-elles sont tout de même moins importantes et moins urgentes que les communica-

cations militaires ou officielles, dont peut dépendre le sort du pays tout entier.

5^o La correspondance avec les armées relève de la poste militaire et non des P.T.T.

On s'est plaint surtout des retards dans la correspondance avec les soldats et les armées.

C'est là peut-être le principal grief du public.

Or, précisément, les P.T.T. ne peuvent être tenus pour responsables des retards constatés, surtout au début de la guerre.

Il existe une poste militaire qui est totalement indépendante de l'Administration civile, et qui fonctionne avec des centraux militaires.

Les P.T.T. se bornent à acheminer vers les centraux militaires la correspondance destinée aux armées. Là se limite leur rôle.

Les formalités et les entraves légales — dues à la guerre — ont été et sont encore la cause principale des perturbations et des retards constatés dans les communications par P.T.T.

Il y a peut-être eu des abus et des formalités excessives. Mais on ne peut les imputer aux P.T.T. Ceux-ci sont tenus de se conformer à la loi du temps de guerre qui impose des restrictions à la liberté des communications privées.

Ces restrictions sont nécessaires pour la protection de nos armées et de notre territoire.

C'est ce qu'il ne faut pas oublier quand on a tendance à se plaindre de certaines lenteurs ou de certains retards.



PERSONNEL RÉDUIT POUR TRAFIC ACCRU

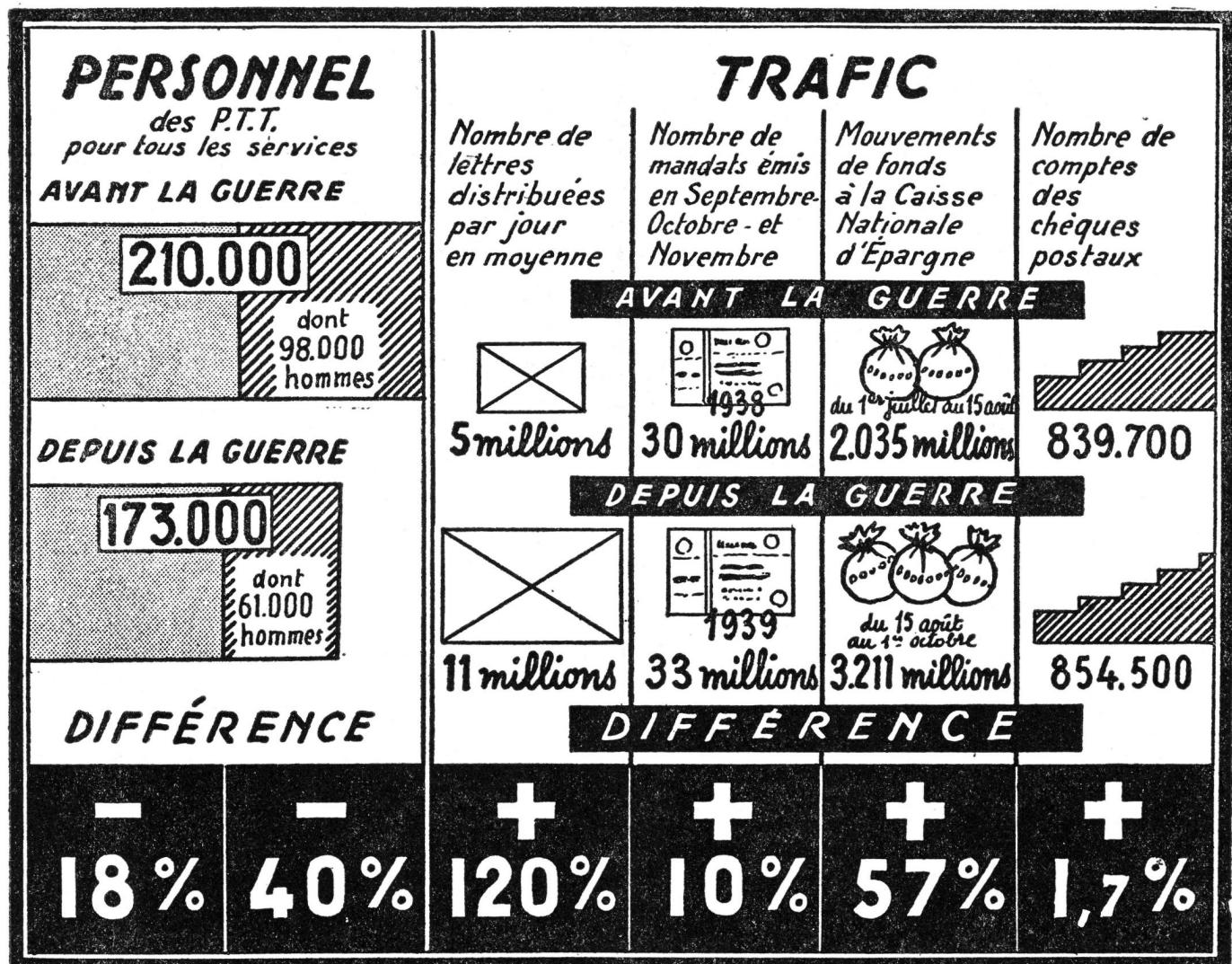
En même temps que le personnel et les moyens matériels des P.T.T. étaient réduits, que les formalités et les entraves légales se multipliaient, le trafic augmentait dans des proportions insoupçonnées du public.

Jamais on n'a expédié tant de lettres, de télégrammes, de colis de toutes sortes.

Jamais on n'a autant téléphoné qu'au début de la guerre.

A lui seul, le trafic des correspondances militaires dépasse largement le trafic « civil » antérieur aux hostilités.

Voici des chiffres :



Du fait de la guerre, les P.T.T. ont eu une tâche écrasante : trafic accru d'une manière sensible de 40% ; changement de direction des « courants » postaux, personnel réduit de 20%.

Voilà ce qui explique certaines difficultés et certains retards.

Avec un seul postier on ne peut pas faire, aussi vite, le travail de deux postiers.

L'ADMIRABLE EFFORT DES P. T. T.

pour rétablir une situation normale

A la tâche immense, aux difficultés de toutes sortes, dues à la guerre, l'Administration des P.T.T. a fait face, dès les premiers jours de septembre, avec énergie et compétence.

Elle s'est attachée, immédiatement, à résoudre, un à un, les multiples problèmes soulevés par les hostilités.

Elle s'est fixée comme but de rétablir promptement une situation normale afin d'assurer aux usagers, comme par le passé, le maximum de

commodité et de rapidité pour leurs communications postales, télégraphiques et téléphoniques.

Mais, bien entendu, certaines restrictions subsistent, inévitables en temps de guerre.

De nouvelles améliorations seront encore apportées à partir de janvier 1940, de telle sorte qu'à ce moment-là les P.T.T. se trouveront dans une situation presque normale. Et cela à quatre mois de l'ouverture des hostilités.

I - LE DÉVOUEMENT DU PERSONNEL.

Il faut d'abord rendre justice au personnel des P.T.T., à tout le personnel, du haut en bas de la hiérarchie administrative, du Ministre, M. Jules JULIEN, au plus humble facteur rural.

Tous se sont mis au travail pour remplacer les absents — les mobilisés — donner satisfaction au public et assurer la bonne marche d'un service de communications essentiel à la vie du pays, à son économie comme à sa Défense Nationale.

Le personnel — réduit — des P.T.T. a dû fournir un effort immense pour assurer le service civil et satisfaire en même temps aux besoins nouveaux créés par l'état de guerre.

Les heures de travail ont été considérablement augmentées. Elles dépassent parfois 48 heures par semaine, notamment dans les services de distribution.

Très fréquemment, le personnel travaille même le dimanche, pour éviter tout retard dans le service de la semaine.

M. Robert SCHUMAN, rapporteur du budget des P.T.T., a rendu hommage, à la Chambre, au dévouement du personnel de ces services.

« On a pu faire face à ce surcroît de travail au prix d'un effort accru. C'est ce que nous devons expliquer ici, en attribuant au personnel les éloges qu'il mérite ».

II - LES AMÉLIORATIONS TECHNIQUES.

Les P.T.T. se sont attaché à apporter des améliorations aux services :

1^o Recrutement et formation d'un personnel auxiliaire pour remplacer le personnel mobilisé.

20.000 auxiliaires et 3.500 retraités ont été embauchés.

Mais ce personnel, nouveau en immense majorité, ne possède pas, malgré sa bonne volonté, les compétences techniques de l'ancien personnel mobilisé ; c'est l'évidence.

Une période d'éducation, d'adaptation et de mise au point était nécessaire.

A noter également que, pour remplacer 37.000 mobilisés environ, les P.T.T. n'ont fait appel qu'à moins de 24.000 auxiliaires et retraités, alors que le trafic, dans son ensemble, a augmenté de 40 %.

Voilà qui explique et justifie certains retards.

Simultanément, l'Administration des P.T.T. a entrepris la formation professionnelle du nouveau personnel recruté, notamment en ce qui concerne les services techniques.

A l'heure actuelle, la crise née de la mobilisation peut être considérée comme surmontée.

2^o La mise en œuvre de nouvelles installations techniques.

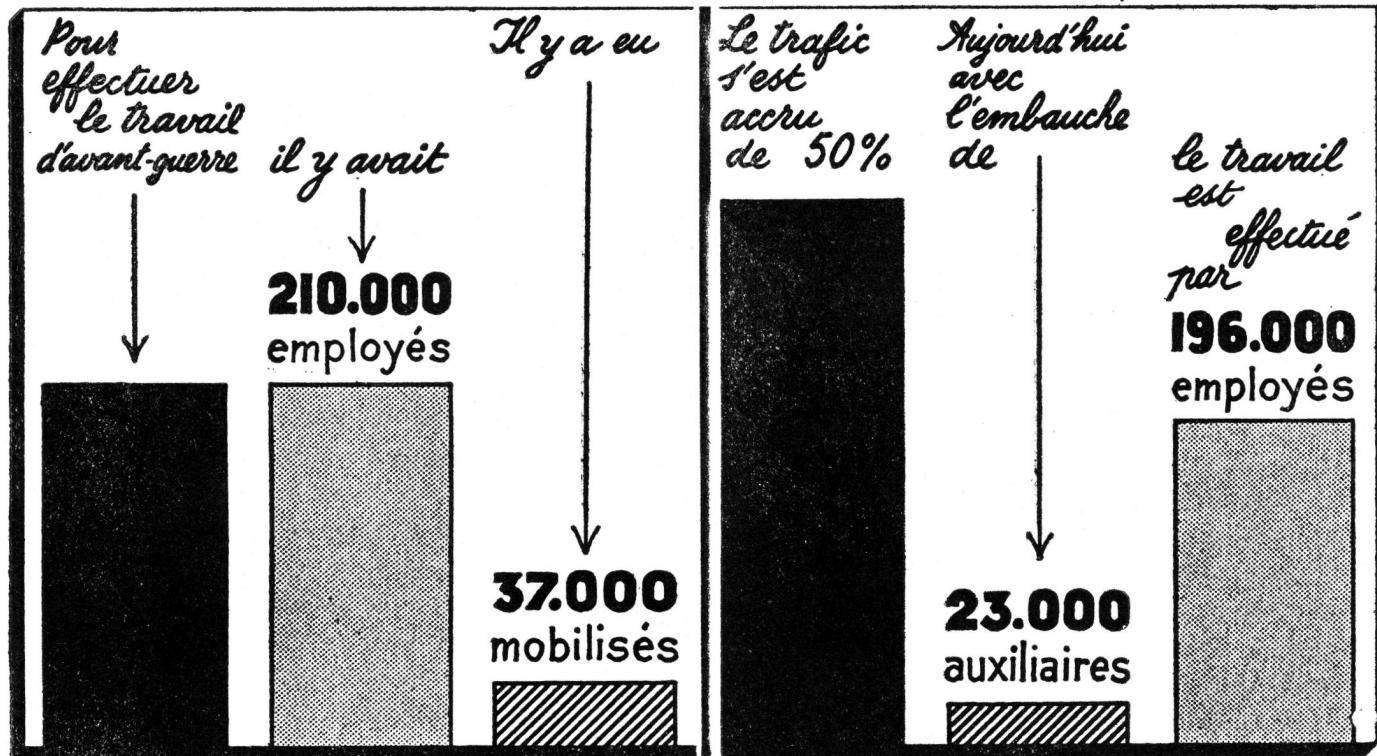
Du point de vue technique, l'effort de l'Administration des P.T.T. a été considérable.

Il a fallu, tant dans la zone des armées que dans la zone de l'intérieur, *installer de nouvelles lignes et de nouveaux circuits, créer de nouveaux bureaux ou étendre les bureaux existants*, dans les localités où, du fait de l'arrivée des évacués, le trafic s'était développé.

Il a fallu également satisfaire à de nombreuses demandes d'installations en raison du repliement des administrations et des grands organismes économiques.

Enfin il a été nécessaire de remplacer les fils affectés aux communications de l'Armée.

De nouvelles liaisons ont été équipées et un matériel neuf a été constitué, notamment des appareils dits téléimprimeurs destinés à permettre le rapide apprentissage du personnel nouvellement embauché.



III.— LA SUPPRESSION OU L'ATTÉNUATION DES FORMALITÉS ET ENTRAVES LÉGALES.

L'Administration des P.T.T. s'est, d'autre part, attachée à obtenir de l'autorité militaire la suppression ou l'atténuation des formalités et entraves légales, afin de réduire au

strict minimum les inconvénients qui en résultent pour les usagers.

D'importants changements ont amélioré la rapidité et la commodité des communications.

1°) Réduction de la zone des armées ;

Celle-ci comprenait, au début, 34 départements. Elle ne s'étend plus, aujourd'hui, qu'à 17 départements.

2°) Atténuation des restrictions postales, télégraphiques et téléphoniques.

— la correspondance téléphonique avec l'étranger a été rétablie pour certains organismes et personnalités privés dont l'activité intéresse la Défense Nationale.

— des facilités ont été accordées aux commerçants et aux chefs d'entreprises pour téléphoner dans toute la France.

— les communications téléphoniques ont été rétablies, successivement, entre tous les départements de l'intérieur.

— l'autorisation préalable des commissions militaires a été supprimée pour les communications téléphoniques entre départements de la zone intérieure.

— la liberté du téléphone a été étendue

aux cabines publiques et aux appareils privés dans les lieux publics : cafés, restaurants, débits de tabac, etc... pour les communications urbaines.

— le visa des télégrammes a été supprimé dans la zone de l'intérieur, et le contrôle se fait avec plus de célérité.

— le paiement des pensions civiles ou militaires, dans n'importe quel bureau de poste, a lieu désormais sur simple présentation des livrets à coupons, alors que, précédemment, on ne pouvait les toucher que dans un bureau désigné à l'avance.

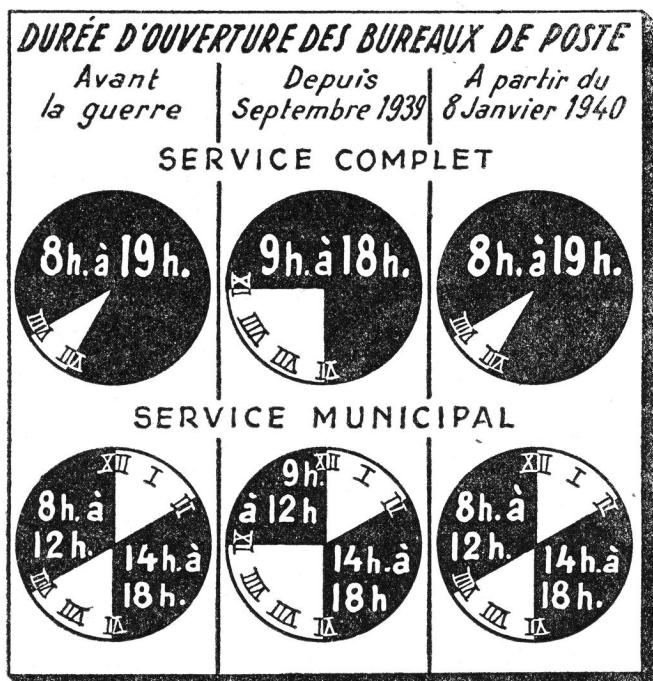
— pour les comptes courants de chèques postaux ouverts aux femmes mariées, il n'est plus exigé de celles-ci l'autorisation maritale, lorsque le mari est mobilisé.

VERS LE RETOUR A LA NORMALE

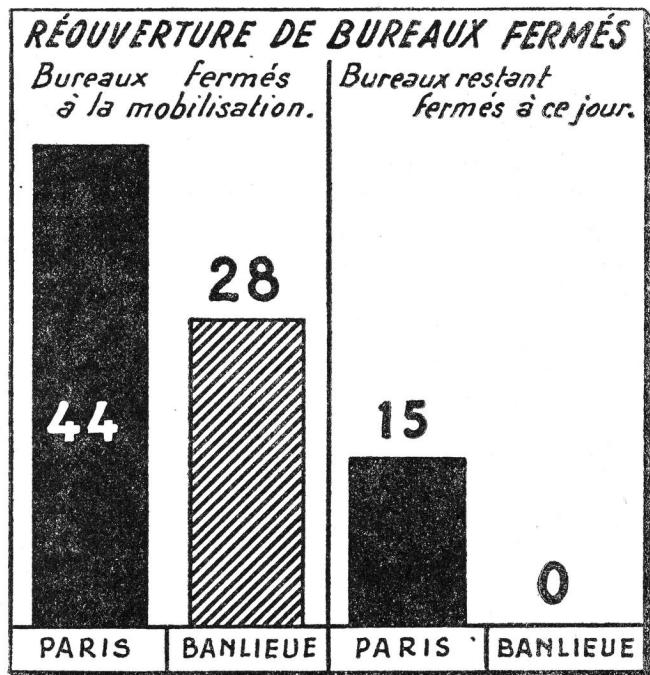
Grâce à de patients efforts et à un travail acharné, l'Administration des P.T.T. est parvenue à rétablir une situation presque normale.

Il suffit de noter les progrès accomplis depuis quatre mois pour s'en rendre compte.

LES PROGRÈS ACCOMPLIS



Les bureaux seront désormais ouverts comme en temps de paix, c'est-à-dire de 8 h. à 19 h. (service complet) et de 8 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h. (service municipal).



A partir de janvier 1940, les P.T.T. feront parvenir dans un délai de 24 heures les télégrammes destinés aux soldats des armées.

ACCÉLÉRATION DES SERVICES

Les différents services des P.T.T. ont été rétablis et leur activité a été nettement accélérée :

— rétablissement, par la S.N.C.F., des trains rapides et express sur les grandes lignes ; ce qui a permis le transport plus rapide des courriers ;

— rétablissement presque complet des services ambulants, réduits, au début de la guerre, à un simple service d'escorte ;

— suppression du transit par les bureaux gares de Paris et les bureaux centralisateurs de province ; ce qui a permis de réduire considérablement les délais d'acheminement du courrier ;

— rétablissement de la plupart des services postaux routiers par automobiles ;

— réforme complète du service d'acheminement des chèques postaux dont les bureaux ont été repliés sur la Province ;

— création d'un système de dépêches directes pour accélérer les transferts.

A l'heure actuelle, on peut considérer que les communications postales, télégraphiques et téléphoniques tendent, sauf cas exceptionnels, vers la normale.

A quatre mois de la déclaration de guerre et des immenses perturbations qu'elle a apportées dans la vie entière de la Nation, c'est un succès dont les P.T.T. peuvent être justement fiers.

LES

P.T.T.

ONT

BIEN MÉRITÉ DE LA FRANCE

Pour qui examine avec objectivité et impartialité l'effort accompli par les P.T.T. depuis 4 mois une conclusion s'impose : Les P.T.T. ont bien mérité de la France.

Cette Administration a rempli, à son rang, tout son devoir.

Elle a contribué utilement pour sa part à la Défense Nationale en premier lieu.

Elle s'est, ensuite, efforcée de donner entière satisfaction aux usagers et de réduire au minimum les inconvénients qu'ils éprouvent du fait de la guerre.

Voilà ce qu'il faut souligner.

**

Au début, il y a eu, certes, des retards et des à-coups. Mais il ne faut pas oublier que la France est en guerre.

Il n'est pas possible que, dans des circonstances **anormales**, tout fonctionne toujours **normalement**.

Lorsqu'une administration est privée du jour au lendemain d'une fraction importante de son personnel et de son matériel, lorsqu'elle est obligée, en même temps, de faire face à un trafic accru — dans certains cas **même doublé** — il ne faut pas s'étonner qu'il y ait quelques difficultés. Les récriminations sont alors injustifiées.

D'autant plus que les services des P.T.T. ont été très rapidement reconstitués et que, dans la limite permise par les moyens de transport et les nécessités de la Défense Nationale, ils fonctionnent à peu près dans les mêmes conditions qu'avant la guerre.

**

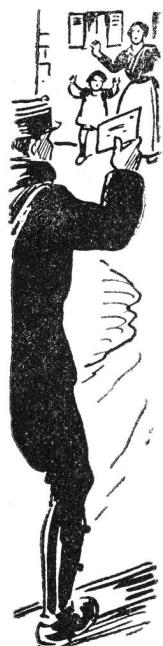
Nous sommes en temps de guerre.

La guerre entraîne fatallement des inconvénients et des formalités spéciales, des restrictions de toutes sortes.

Par les surprises qu'elle peut amener brusquement, elle crée des conditions d'exploitations instables et précaires. C'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue.

Les P.T.T., comme toutes les autres administrations publiques, comme toutes les entreprises privées, en subissent et en subiront encore dans l'avenir le contre-coup.

Chacun doit s'habituer à cette idée que la guerre impose, dans tous les domaines, une discipline spéciale, gênante mais nécessaire.





*... du plus simple
au plus luxueux ...*

TOUT S'ACHÈTE AUX MEILLEURES CONDITIONS

A LA

SAMARITAINE

75, RUE DE RIVOLI - PONT-NEUF

LE MAGASIN LE PLUS
VASTE DE PARIS

LE PLUS GRAND CHOIX
LES PRIX LES PLUS BAS

SAMARITAINE DE LUXE

27 BOULEVARD DES CAPUCINES
HAUTE COUTURE - PRIX RAISONNABLES